

Eric Seyvos

Expert-comptable • Commissaire aux comptes

NUMERICABLE-SFR

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL SOCIAL DE 486 939 225 €

1, SQUARE BELA BARTOK

75015 PARIS

.....

**RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-131
DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE
D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL**

.....

**ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2015
RESOLUTIONS 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18 ET 19**

BMA

11, rue de Laborde
75008 Paris

- tél. : +33 (0)1 40 08 99 50 •
- fax : +33 (0)1 40 08 99 99 •
- www.bma-paris.com •





**RAPPORT DU COMMISSAIRE DESIGNE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-131
DU CODE DE COMMERCE DANS LE CADRE
D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI 2015
RESOLUTIONS 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18 ET 19**


Aux actionnaires,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 225-131 du Code de commerce qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Paris en date du 22 avril 2015, j'ai établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints au présent rapport. Cet état correspond aux comptes annuels de la société Numericable-SFR arrêtés au 31 décembre 2014 par votre conseil d'administration lors de sa réunion du 4 mars 2015.

Cette mission s'inscrit dans le cadre des délégations de compétences et autorisations à consentir au conseil d'administration qui vous sont proposées, à l'effet de procéder le cas échéant, à des augmentations de capital par voie d'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Les principales caractéristiques de ces délégations en vue de procéder à des augmentations de capital sont décrites dans le texte des résolutions n°11, 12, 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

L'état de l'actif et du passif de la société Numericable-SFR au 31 décembre 2014, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de ma vérification, d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation posées par les principes comptables français.



J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital est proposée.

Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de mon rapport.

En conclusion de mes travaux, je n'ai pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français.

Sans remettre en cause la conclusion formulée ci-dessus, j'attire votre attention sur l'information suivante contenue dans la note 6 « Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice » portant sur l'offre de rachat des 20% d'actions de Numericable-SFR détenus par Vivendi figurant dans les annexes jointes à l'état de l'actif et du passif de la société :

« Le 18 février 2015, Numericable-SFR et son actionnaire majoritaire Altice ont déposé une offre ferme en vue du rachat de la participation de 20% détenue par Vivendi dans Numericable-SFR, sur la base d'un prix par action de 40 euros, ce qui représente un montant total d'environ 3,9 millions d'euros.

Le 27 février 2015, le Conseil de surveillance de Vivendi a approuvé l'offre de Numericable-SFR, conduisant aux accords définitifs relatifs au rachat de la participation de 20% détenue par Vivendi.

L'acquisition sera réalisée pour moitié par Numericable-SFR, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions assorti d'un paiement comptant et pour l'autre moitié par Altice.



L'accord entre Altice et Vivendi prévoit également que :

- (i) Vivendi versera à Numericable-SFR 116 millions d'euros en application de la procédure d'ajustement de prix convenue entre les parties au titre de l'acquisition de SFR (sur les 225 millions réclamés par le Groupe) ;*
- (ii) Vivendi renonce définitivement au complément de prix éventuel de 750 millions d'euros qui aurait été dû par Numericable-SFR à Vivendi en cas d'atteinte d'un montant d'EBITDA - Capex au moins égal à 2 milliards d'euros au cours d'un exercice d'ici le 31 décembre 2024. »*

Fait à Paris, le 5 mai 2015

Le commissaire désigné en application
de l'article L.225-131 du Code de commerce



Eric Seyvos

Membre de la Compagnie régionale de Paris

NUMERICABLE - SFR

1, Square Bela Bartok

75015 PARIS

États financiers au 31 décembre 2014

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan actif	1
Bilan passif	2
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4
ANNEXE	5
Règles et Méthodes Comptables 2014	6
Informations sur Bilan et Compte de résultat	28
Etat de l'actif immobilisé	29
Etat des provisions	30
Etat des échéances, des créances et des dettes	31
Produits à recevoir	32
Charges à payer	33
Liste des Filiales et Participations	34
Etat des entreprises liées	35

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2014 (12)</i>	<i>31/12/2013 (5)</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	14 900 506 350		14 900 506 350	2 238 239 490
Créances rattachées à des participations	5 486 038 387		5 486 038 387	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	956 137		956 137	
ACTIF IMMOBILISE	20 387 500 874		20 387 500 874	2 238 239 490
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 984 299		1 984 299	1 981 728
Autres créances	55 691 411		55 691 411	31 600
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	11 075 978		11 075 978	
(dont actions propres :)				
Disponibilités	4 454 420		4 454 420	1 998 532
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	79 340		79 340	
ACTIF CIRCULANT	73 285 447		73 285 447	4 011 861
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	1 063 722 956		1 063 722 956	
TOTAL GENERAL	21 524 509 277		21 524 509 277	2 242 251 351

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2014 (12)</i>	<i>31/12/2013 (5)</i>
Capital social ou individuel dont versé : 486 939 225	486 939 225	123 942 012
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 841 651 344	2 108 036 898
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont achat œuvres originales artistes)		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 626 175)	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(549 771 661)	(1 626 175)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	8 777 192 733	2 230 352 734
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	583 810	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	583 810	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 464 744 769	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	2 990 969 453	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 092 212	8 475 631
Dettes fiscales et sociales	8 086 769	3 422 985
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	256 839 531	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	12 746 732 735	11 898 616
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 524 509 277	2 242 251 351

Résultat de l'exercice en centimes

-549 771 660,76

Total du bilan en centimes

21 524 509 277,32

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2014 (12)	31/12/2013 (5)
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	8 438 143		8 438 143	1 656 963
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 438 143		8 438 143	1 656 963
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			72	
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 438 215	1 656 963
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			574 752 10 394 305 7 234 482 6 551 733	129 821 859 173 472 2 978 986
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges			576 740 219 004	
CHARGES D'EXPLOITATION			25 551 017	3 283 139
RESULTAT D'EXPLOITATION			(17 112 801)	(1 626 175)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			40 642 329 18 923 006 6 272 671	
PRODUITS FINANCIERS			65 838 006	
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			7 070 362 311 572 99 505	
CHARGES FINANCIERES			362 418 148	
RESULTAT FINANCIER			(296 580 141)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(313 692 943)	(1 626 175)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2014 (12)</i>	<i>31/12/2013 (5)</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	15 014 160	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 014 160	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	261 861 887	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	261 861 887	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(246 847 727)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(10 769 009)	
TOTAL DES PRODUITS	89 290 381	1 656 963
TOTAL DES CHARGES	639 062 042	3 283 139
BENEFICE OU PERTE	(549 771 661)	(1 626 175)

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

Numericable-SFR (anciennement Numericable-Group) est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé en France et créée en août 2013.

Le 7 Novembre 2013, Numericable-SFR a reçu, dans le cadre du projet d'introduction en bourse de la société, l'apport de deux holdings constituées au Luxembourg, Ypso Holding S.à.r.l et Altice Lux Holding S.à.r.l., respectivement sociétés-mères d'Ypso France et d'Altice B2B France.

Ypso France, qui englobe l'activité commerciale Numericable, est un fournisseur français de services de télévision par câble au travers de bouquets de chaînes de télévision numériques haut de gamme, accessibles aux ménages bénéficiant d'une connexion dite « triple play » au réseau câblé. Ypso France fournit également des services Internet à large bande passante au marché français résidentiel et des services de téléphonie fixe et mobile.

Altice B2B France, au travers de Completel, sa principale entité opérationnelle, gère le plus grand réseau alternatif « FTTO » français (pour « fiber-to-the-office », « fibre-pour-le-bureau ») et constitue le troisième réseau alternatif Digital Subscriber Line (« DSL ») français. En reliant directement les sites des clients professionnels aux réseaux de fibres et DSL, Completel SAS fournit à la clientèle professionnelle une offre de services complète qui comprend le transfert de données et l'Internet à très haut débit, des services de télécommunications, ainsi que des solutions de convergence et de mobilité.

Numericable-SFR porte les salariés dirigeants du Groupe. Le coût de ces derniers (essentiellement salaires et charges sociales) est refacturé aux filiales du Groupe (hors éventuels coûts liés à la mise en place de stocks options en faveur des salariés de Numericable-SFR qui sont supportés par cette dernière).

Courant 2014, Numericable-SFR a acquis les opérateurs SFR et Virgin Mobile, comme décrit ci-après dans les faits marquants de l'exercice, avec l'ambition de devenir le leader national du Très Haut Débit fixe et mobile.

Le 27 novembre 2014, suite à l'acquisition de SFR (se référer aux faits marquants ci-après), le conseil d'administration a décidé de changer la dénomination sociale de la société de « Numericable Group » en « Numericable-SFR ».

Informations comparatives :

Numericable-SFR ayant été créée en aout 2013, les informations comparatives présentées au compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 couvrent une période de cinq mois tandis que le compte de résultat clos le 31 décembre 2014 couvre une période de douze mois.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**2.1. Acquisition de SFR**

Le 5 avril 2014, le conseil de surveillance du Groupe Vivendi a retenu l'offre d'Altice, actionnaire majoritaire du Groupe, en vue du rachat de sa filiale SFR et de ses filiales.

Le 20 juin 2014, Vivendi, Altice et Numericable ont signé l'accord définitif de rapprochement entre SFR et Numericable-SFR à l'issue d'un dialogue avec les instances représentatives du personnel concernées.

Suite à l'obtention le 26 octobre 2014 de l'accord de l'autorité de la concurrence, l'acquisition a été finalisée le 27 novembre 2014.

Le prix d'acquisition de SFR représente un montant global estimé à 16,3 milliards d'euros, dont :

- 13,17 milliards d'euros en trésorerie : 8,54 milliards de valeur de titres + 4,83 milliards de remboursements d'avance en compte courant de SFR envers Vivendi -0,20 milliards d'euros remboursés par Vivendi au titre de sa participation au financement de l'acquisition de Virgin Mobile telle que décrite en 2.2;
- 2,38 milliards d'euros en contrepartie de l'apport en nature par Vivendi, de titres SFR (valeur telle que ressortant des apports), de telle sorte que Vivendi détenait 20% de Numericable-SFR à l'issue des opérations ;
- 0,75 milliards d'euros de complément de prix éventuel (« Earn-out ») du à Vivendi dès lors que l'agrégat « Ebitda-Capex » du groupe ainsi constitué sera au moins égal, au titre de l'un quelconque des exercices clos au plus tard au 31 décembre 2024, à 2 milliards d'euros. Se référer également à la Note 6 - Evénements post clôture.

Cette acquisition a été financée à travers (i) la mise en place en Mai 2014 d'un nouveau financement de 11,7 milliards d'euros (se référer à la note 2.3) et (ii) la réalisation le 28 octobre 2014 d'une augmentation de capital de 4,7 milliards d'euros (se référer à la note 2.5).

Les honoraires de conseil supportés dans le cadre des acquisitions de SFR et Virgin Mobile (cf ci-dessous) ont été comptabilisés en charges exceptionnelles pour 40 millions d'euros.

2.2. Acquisition de Virgin Mobile

Le 16 mai 2014, le Groupe est entré en négociations exclusives avec Omer Telecom pour le rachat de Virgin Mobile.

Numericable-SFR a annoncé le 27 juin 2014 avoir signé, avec les actionnaires du holding du groupe opérant en France sous l'enseigne Virgin Mobile, Omer Telecom Limited, l'accord définitif d'acquisition portant sur l'intégralité du capital d'Omer Telecom Limited après consultation des instances représentatives du personnel.

L'acquisition a été finalisée le 4 décembre 2014 suite à l'obtention de l'accord de l'autorité de la concurrence. Le prix d'acquisition de Virgin a représenté un montant global 295 millions d'euros.

Vivendi a participé pour une quote-part de 200 millions d'euros au financement de cette acquisition. Ce montant est venu en déduction du prix d'acquisition de SFR.

2.3. Financement de l'acquisition de SFR

Afin de financer l'acquisition de SFR, Numericable-SFR et ses filiales ont levé, en mai 2014, l'équivalent de 11 653 millions d'euros à travers des émissions obligataires et la mise en place de nouveaux emprunts bancaires, à la fois en euros et en dollars, répartis par sociétés comme suit (en millions d'euros):

Société	Obligations	Emprunts bancaires	Total levé
Numericable-SFR	7 873	635	8 508
Ypso France	-	1 265	1 265
Numericable US LLC	-	1 880	1 880
Total	7 873	3 780	11 653

Les fonds levés par Numericable US LLC (filiale créée en 2014 dans le cadre du financement de SFR), ont été mis à disposition de Numericable-SFR au travers d'un prêt intragroupe afin de lui permettre notamment de souscrire à une augmentation de capital d'Ypso France SAS (se référer à la Note 2.5).

- Emissions obligataires réalisées le 8 mai 2014

Les émissions obligataires, réalisées en date du 8 mai 2014, ont permis de lever l'équivalent de 7 873 millions d'euros, dont un montant équivalent à 5 623 millions d'euros en dollars et 2 250 millions d'euros. Les emprunts obligataires sont décomposés de la façon suivante :

Devise d'origine	Maturité	Coupon en devises	Coupon en euros*	Montant d'origine en millions de devise	Montant d'origine en millions d'euros**	Encours au 31 décembre 2014 en millions d'euros ***
EUR	Mai 2022	5,375%	5,375%	1 000	1 000	1 000
EUR	Mai 2024	5,625%	5,625%	1 250	1 250	1 250
USD	Mai 2019	4,875%	4,354%	2 400	1 736	1 982
USD	Mai 2022	6,000%	5,141%	4 000	2 893	3 303
USD	Mai 2024	6,250%	5,381%	1 375	994	1 135
				Total	7 873	8 670

* correspond au taux d'intérêt des instruments de couverture.

** contrevaieur au taux de change des instruments de couverture (1€ = 1,3827 USD).

*** montants exprimés hors intérêts courus et hors effet du taux d'intérêt effectif.

- Emprunts bancaires levés par Numericable-SFR le 21 mai 2014

Les nouveaux emprunts bancaires ont été tirés en date du 21 mai 2014 par pour un montant total de 635 millions d'euros, dont les principales conditions sont résumées ci-après :

Devise d'origine	Maturité	Taux d'intérêt de référence	Marge en devises *	Marge en euros	Montant d'origine en millions d'euros	Encours au 31 décembre 2014 en millions d'euros
EUR	Mai 2020	Euribor 3M	4,500%	4,500%	635	635

* Avec un minimum (« floor ») de 0,75%.

L'argent levé au travers de ces nouveaux emprunts a été utilisé par Numericable-SFR à hauteur de 475 millions d'euros afin de rembourser une partie de l'ancienne Dette Senior des filiales de Numericable-SFR (en contrepartie de prêts intragroupes accordés par Numericable-SFR à ses filiales).

Par ailleurs, Numericable-SFR a signé en date du 21 mai 2014 un nouvel accord de *Revolving Credit Facility* (« RCF ») pour un montant maximum de 750 millions d'euros. Au 31 décembre 2014, cette ligne de crédit n'était pas tirée.

Les frais liés à la mise en place des emprunts obligataires, des emprunts bancaires et du RCF supportés par Numericable-SFR, soit 222 millions d'euros, ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel de l'exercice. Numericable-SFR a refacturé une quote-part de ces frais à ses filiales pour 14 millions d'euros, également comptabilisés dans le résultat exceptionnel de l'exercice.

2.4. Augmentations de capital de Numericable-SFR

Numericable SFR a procédé à plusieurs augmentations de capital au cours de l'exercice:

- Le conseil d'administration du 28 octobre 2014 a décidé d'augmenter le capital d'un montant total de 4 733 millions d'euros par offre au public (dont 266 millions d'euros d'augmentation du capital social par création d'actions nouvelles et 4 467 millions d'euros de primes d'émission).
Les frais engendrés dans le cadre de cette augmentation de capital ont été intégralement imputés sur la prime d'émission pour un montant total de 13 millions d'euros.
- Le 27 novembre 2014, dans le cadre de la finalisation de l'acquisition de SFR, Numericable-SFR a procédé à une augmentation de capital de 2 376 millions d'euros (97 millions d'euros en capital, 2 278 millions d'euros en prime d'émission) en contrepartie de l'apport en nature par Vivendi, de titres SFR, de telle sorte que Vivendi détenait 20% de Numericable-SFR à l'issue des opérations.
- Le 30 décembre 2014, Numericable-SFR a procédé à une augmentation de capital de 0,5 millions d'euros par le biais d'une offre réservée aux salariés.

Suite à ces opérations, le capital social de Numericable-SFR s'élevait ainsi à 487 millions d'euros et la prime d'émission à 8 842 millions d'euros.

2.5. Augmentation de capital d'Ypso France

Le 21 mai 2014 Numericable-SFR a souscrit à une augmentation de capital d'Ypso France (société détenue par sa filiale directe Ypso Holding, société de droit luxembourgeois) à hauteur de 859,5 millions d'euros.

A la suite de cette opération, Numericable-SFR détenait 15,64% du capital d'Ypso France (les 84,36% restants étant détenus par sa filiale Ypso Holding).

2.6. Création et capitalisation de Numericable US SAS

Courant 2014, les sociétés Numericable US SAS (société de droit français détenue directement par Numericable-SFR) et Numericable US LLC (société de droit américain détenue par Numericable US SAS) ont été créées dans le cadre de l'acquisition de SFR afin de porter une partie du nouveau financement levé en mai 2014.

Le 21 mai 2014, Numericable-SFR a souscrit à une augmentation de capital de Numericable US SAS à hauteur de 37,6 millions d'euros. Numericable-SFR détient la totalité des actions de Numericable US SAS.

2.7. Contrat de liquidité conclu avec Exane BNP Paribas

Début 2014, Numericable-SFR a conclu un Contrat de liquidité avec Exane BNP Paribas en vue de favoriser la liquidité de ses titres et la régularité de leurs cotations sur le marché NYSE Euronext Paris. Un compte de liquidité d'un montant initial de 3 millions d'euros (porté à 11 millions fin 2014) a ainsi été ouvert pour permettre à Exane BNP Paribas de réaliser les interventions prévues par le contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2014, le nombre d'actions auto détenues par Numericable-SFR est de 25 808 actions et représente une valeur de 956 milliers d'euros classifiée à l'actif dans les « Autres immobilisations financières ».

2.8. Instruments dérivés

En Mai 2014, parallèlement aux différents tirages de dettes évoqués ci-avant, Numericable-SFR a mis en place plusieurs instruments dérivés ayant pour objectif de neutraliser le risque de change portant sur les flux financiers futurs (nominal et coupons), se référer à la Note 4.14.

2.9. Attribution de nouveaux plans d'options de souscription d'actions

Le conseil d'administration a adopté trois nouveaux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au profit de certains mandataires sociaux de Numericable-SFR et salariés du Groupe respectivement le 10 janvier 2014, le 28 mai 2014 et le 27 novembre 2014.

Se référer à la Note 4.13.

2.10. Mise en place d'une nouvelle intégration fiscale au niveau de Numericable-SFR

En Avril 2014, une nouvelle intégration fiscale a été mise en place au niveau de Numericable-SFR (formée par Numericable SFR en tant que tête de Groupe, ainsi que par les sociétés issues des deux anciens groupes d'intégration fiscale Ypso France et Altice B2B France qui ont opté pour l'application du mécanisme de la base élargie), avec effet au 1^{er} janvier 2014.

Il est spécifié que l'éventuelle économie d'impôt générée par cette intégration fiscale sera répartie entre les filiales déficitaires du Groupe au prorata du montant respectif des déficits transmis.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général annexé au règlement ANC n°2014-03 et aux principes comptables fondamentaux (prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société sont décrites ci-après, avec les informations complémentaires relatives au bilan et au compte de résultat.

3.2. Immobilisations financières

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée en tenant compte des perspectives de développement et de résultats futurs et des actifs incorporels détenus.

Les frais d'acquisition de titres sont directement comptabilisés en charges.

Les créances rattachées aux participations sont inscrites à leur valeur nominale et, le cas échéant, sont dépréciées en fonction de l'évaluation du risque de non recouvrement.

3.3. Créances

Les créances clients et comptes rattachés sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Il est tenu compte de l'antériorité de la créance et du risque d'irrecouvrabilité.

3.4. Conversion des dettes et créances en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours de change.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites, à l'actif au poste « Ecarts de conversion actif » lorsque la différence correspond à une perte latente, au passif au poste « Ecarts de conversion passif » lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les éventuelles pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques à hauteur du risque de pertes non couvert par ailleurs.

3.5. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de Numericable-SFR à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que Numericable-SFR devra supporter pour remplir son obligation, sur la base des éléments d'appréciation dont la société dispose lors de l'arrêté des comptes.

Indemnités conventionnelles de départ en retraite

Les droits acquis par l'ensemble du personnel au titre des indemnités conventionnelles de départ en retraite ont fait l'objet d'une évaluation au cas par cas en fonction de l'âge du salarié, de son ancienneté dans le groupe et de sa rémunération suivant les accords de cette convention.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %
- taux d'augmentation des salaires : 3 %
- taux annuel de rotation du personnel, variable selon l'âge et la catégorie socio-professionnelle.

3.6. Résultat exceptionnel

Les charges et produits classés en résultat exceptionnel sont représentatifs des opérations que Numericable-SFR ne considère pas liées à l'exploitation courante en particulier lorsqu'elles ne sont pas jugées récurrentes.

3.7. Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'urgence du CNC, les frais externes directement liés

à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice

3.8. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont enregistrés dans les charges de l'exercice d'émission des emprunts.

3.9. Instruments financiers dérivés

La société gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers (dérivés), notamment des cross currency swaps. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Les produits (gains) et charges (pertes) résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des charges et produits des éléments couverts :

- Les différentiels d'intérêts à recevoir ou à payer résultant des dérivés de taux sont constatés en résultat de manière symétrique à l'élément couvert ;
- Les gains et pertes résultant des dérivés de change affectés à la couverture d'éléments du bilan sont enregistrés comme des corrections du résultat de change de l'élément couvert.

Au titre du risque de change, une provision est comptabilisée le cas échéant au titre du risque non couvert.

3.10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué des refacturation de charges opérationnelles aux sociétés du Groupe.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Titres de participation

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Note	Diminution	31/12/2014
SFR et SIG 50	-	11 515 805	(a)		11 515 805
Ypso Holding S.à.r.l	2 238 239	-		-	2 238 239
Ypso France S.A.S.	-	859 467	(b)	-	859 467
Omer Telecom LTD		249 366	(c)		249 366
Numericable US S.A.S.	-	37 609	(d)	-	37 609
SFR-Participation	-	20			20
Total	2 238 239	12 662 267		-	14 900 506

- (a) Valeur des titres SFR et SIG 50, dont :
- 8 540 millions d'euros de prix d'acquisition des titres ;
 - 2 376 millions d'euros de titres SFR apportés par Vivendi en échange d'une détention de 20% du nouvel ensemble;
 - 750 millions d'euros de complément de prix éventuel à verser à Vivendi;
 - Moins 200 millions de réduction de prix au titre de la participation par Vivendi au financement de l'acquisition de Virgin Mobile.
- Fin 2014, Numericable-SFR a souscrit à une augmentation de capital de SIG 50 de 50 millions d'euros qui est venue augmenter la valeur des titres SFR détenus.
- (b) Correspond à l'augmentation de capital souscrite par Numericable-SFR telle que décrite en Note 2.5
- (c) Acquisition de Virgin Mobile ;
- (d) Correspond à l'augmentation de capital souscrite par Numericable-SFR telle que décrite en Note 2.6.

4.2. Créances rattachées à des participations

Il s'agit de divers emprunts accordés par Numericable-SFR à ses filiales dans le cadre des opérations de financement de l'acquisition de SFR et du refinancement des dettes senior antérieures. Les créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014
SFR	-	4 725 591	-	4 725 591
NC Numericable	-	243 530	-	243 530
Altice B2B France	-	179 321	-	179 321
Ypso France	-	147 276	-	147 276
Omea Telecom	-	56 755	-	56 755
Numericable US S.A.S.	-	56 411	-	56 411
Completel S.A.S.	-	25 997	-	25 997
SIG 50	-	51 157	-	51 157
Total	-	5 486 038	-	5 486 038

4.3. Autres immobilisations financières

Il s'agit des actions auto détenues par Numericable-SFR au 31 décembre 2014, comme expliqué en Note 2.7, soit 25 808 actions valorisées à 956 milliers d'euros.

4.4. Créances clients

Au 31 décembre 2014, les créances clients correspondent à des créances envers les sociétés du Groupe pour 1 984 milliers d'euros TTC (correspondant principalement à la refacturation des charges opérationnelles de Numericable-SFR aux sociétés du Groupe).

4.5. Autres créances / autres dettes

Les autres créances sont principalement composées des avances en compte courant accordées aux sociétés du groupe pour 51 millions d'euros en autres créances, et 255 millions d'euros en autres dettes.

4.6. Ecart de conversions actifs

A la clôture de l'exercice, Numericable-SFR a constaté un écart de conversion actif de 1 064 millions d'euros sur ses dettes financières libellées en dollars et converties au cours du change du 31 décembre 2014 :

- 797 millions d'euros sur les emprunts obligataires et prêts à termes ;
- 267 millions d'euros sur le prêt intragroupe souscrit auprès de Numericable US LLC.

Compte tenu de la couverture de change exercée grâce à la mise en place des instruments dérivés tels que décrits en 4.14, le risque de change était intégralement couvert au 31 décembre 2014 si bien qu'aucune provision pour risques n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

4.7. Capital social

A la clôture de l'exercice, le capital social est composé de 486 939 225 actions ordinaires d'une valeur nominale de un euro chacune.

4.8. Capitaux propres

Durant l'exercice, les capitaux propres de Numericable-SFR ont varié de la manière suivante :

En milliers d'euros	01/01/2014	Affectation	Augmentation	Résultat 2014	31/12/2014
Capital social	123 942	-	362 997	-	486 939
Prime d'émission	2 108 037	-	6 733 614	-	8 841 651
Report à nouveau	-	(1 626)	-	-	(1 626)
Résultat 2013	(1 626)	1 626	-	-	-
Résultat 2014	-	-	-	(549 772)	(549 772)
Total	2 230 353	-	7 096 611	(549 772)	8 777 193

4.9. Dettes financières

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014	Note
Emprunts obligataires	-	8 670 208	-	8 670 208	(a)
Prêts à terme	-	635 000	-	635 000	(b)
Intérêts courus	-	159 537	-	159 537	
Prêts intragroupes	-	2 240 969	-	2 240 969	(c)
Autres	-	750 000	-	750 000	(d)
Total	-	12 455 714	-	12 455 714	

(a) Les emprunts obligataires sont décomposés de la façon suivante :

Devise d'origine	Maturité	Coupon en devises	Coupon en euros*	Montant d'origine en millions de devise	Montant d'origine en millions d'euros**	Encours au 31 décembre 2014 en millions d'euros ***
EUR	Mai 2022	5,375%	5,375%	1 000	1 000	1 000
EUR	Mai 2024	5,625%	5,625%	1 250	1 250	1 250
USD	Mai 2019	4,875%	4,354%	2 400	1 736	1 982
USD	Mai 2022	6,000%	5,141%	4 000	2 893	3 303
USD	Mai 2024	6,250%	5,381%	1 375	994	1 135
				Total	7 873	8 670

* correspond au taux d'intérêt des instruments de couverture.

** contrevaieur au taux de change des instruments de couverture (1€ = 1,3827 USD).

*** montants exprimés hors intérêts courus et hors effet du taux d'intérêt effectif.

(b) Les prêts à terme sont comme suit au 31 décembre 2014 :

Devise d'origine	Maturité	Taux d'intérêt de référence	Marge	Montant d'origine en millions d'euros	Encours au 31 décembre 2014 en millions d'euros
EUR	Mai 2020	Euribor 3M	4,500%	635	635

(c) Il s'agit des prêts souscrits auprès de Numericable US LLC en mai 2014, décomposés en deux tranches (une tranche en dollars, et une tranche en euros) :

Devise d'origine	Maturité	Taux d'intérêt de référence	Marge	Montant d'origine en millions d'euros	Encours au 31 décembre 2014 en millions d'euros
EUR	Mai 2020	Libor 3M	4,211%	94	94
USD	Mai 2020	Libor 3M	4,000%	1 880	2 147

(d) Il s'agit du complément de prix éventuel à payer à Vivendi dans le cadre de l'acquisition de SFR.

4.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent uniquement aux provisions pour indemnités de départ en retraite.

4.11. Dettes fournisseurs

Au 31 décembre 2014, les dettes fournisseurs incluent des factures non parvenues pour 6 millions d'euros ainsi que des dettes fournisseurs pour 20 millions d'euros.

L'échéancier des dettes fournisseurs est comme suit (montants en milliers d'euros):

Dettes fournisseurs	Total	Dettes non échues	Dettes échues - 60 j.	Dettes échues + 60 j.
Au 31/12/2014	19 887	15 018	3 188	1 681
Au 31/12/2013	925	2	181	742

4.12. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales incluent principalement la contribution patronale relative au plan d'option de souscription d'action pour 2 911 milliers d'euros.

4.13. Rémunération des dirigeants

Les salariés de Numericable-SFR sont les dirigeants du groupe, membres du comité exécutif. Le montant de leur rémunération au titre de l'exercice correspond ainsi à la rubrique « Salaires et traitements » du compte de résultat.

Plans de souscriptions d'actions :

Les principales caractéristiques des différents plans de souscription d'actions accordés sont reprises dans le tableau ci-dessus :

	Novembre 2013	Janvier 2014	Mai 2014	Novembre 2014
Nombre d'options attribuées	5 226 791*	528 192*	91 865*	2 346 160
Juste valeur globale en date d'attribution (en milliers d'euros)	9 702	1 145	269	12 251
Prix de l'action en date d'attribution (en euros)	13,52*	15,45*	21,54*	33,32
Prix d'exercice de l'option (en euros)	13,50*	15,04*	21,18*	29,41
Volatilité attendue (moyenne pondérée)	25%	25%	25%	25%
Date d'expiration (maturité)	Nov.2021	Janvier 2022	Mai 2022	Nov. 2022
Dividendes attendus	4%	4%	4%	4%
Taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'État)	0,75%	1%	0,50%	0,25%
Nombre d'options attribuées	5 226 791*	528 192*	91 865*	2 346 160

* prix ajustés de l'effet de l'augmentation de capital réalisée en novembre 2014.

L'exercice des options est soumis à des conditions de présence et de performance (basée sur les indicateurs chiffre d'affaires et EBITDA - capex du Groupe).

L'acquisition des options se fait en trois périodes :

- 50% au bout de deux ans ;
- 25% au bout de trois ans ;
- 25% au bout de quatre ans.

4.14. Instruments dérivés (SWAP)

En Mai 2014, parallèlement aux différents tirages de dettes évoqués en note 2.3, Numericable-SFR a mis en place plusieurs instruments dérivés ayant pour objectif de neutraliser le risque de change portant sur les flux financiers futurs (nominal et coupons).

Les instruments dérivés contractés par Numericable-SFR sont de deux natures :

- des cross currency swaps via lesquels, en complément des échanges de nominaux, le Groupe reçoit un taux fixe en dollars et paye un taux fixe en euros. Ces dérivés couvrent les emprunts obligataires émis en dollars et sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.
- des cross currency swaps via lesquels, en complément des échanges de nominaux, le Groupe reçoit un taux variable en dollars (LIBOR 3 mois) et paye un taux variable en euros (EURIBOR 3 mois). Ces instruments dérivés couvrent les emprunts bancaires émis en dollars.

Ces contrats de swap peuvent être classés en cinq catégories différentes (montants exprimés en millions d'euros – les montants initiaux échangés sont nets des frais payés lors de l'émission des dettes) :

	Obligation Dollar 2019	Obligation Dollar 2022	Obligation Dollar 2024	Prêt Bancaire Refi	Prêt Bancaire Non-Refi
Notionnel	2 400 / 1 736	4 000 / 2 893	1 375 / 994	1 397 / 1 010	1 203 / 870
USD M / EUR M					
Jambe Dollar / Jambe Euros	4.875% / 4.354%	6.0% / 5.147%	6.25% / 5.383%	L+3.75% /E+4.2135%	L+3.75% /E+4.2085%
Date de 1er échange	30 avril 2015	30 avril 2015	30 avril 2015	21 Mai 2014	30 avril 2015
Montants initiaux échangés	2 358 / 1 705	3 930 / 2 842	1 351 / 977	1 358 / 982	1 170 / 846
USD M / EUR M					
Date de paiement des coupons	15 août/ 15 février	15 août/ 15 février	15 août/ 15 février	30 juillet 30 octobre 30 janvier 30 avril	30 juillet 30 octobre 30 janvier 30 avril
Date d'échange final	15 mai 2019	15 mai 2022	15 mai 2022	15 mai 2019	15 mai 2019
Montants finaux échangés	2 400 / 1 736	4 000 / 2 893	1 375 / 994	1 397 / 1 010	1 203 / 870
USD M / EUR M					
Clause spéciale		A cinq ans clause de rupture en faveur des banques	A cinq ans clause de rupture en faveur des banques		

Dès la date de finalisation de l'acquisition de SFR connue, la Société a conclu en octobre 2014 un swap cambiste avec la Société Générale afin d'avancer la date de 1er échange (initialement positionnée au 30 avril 2015) à fin novembre 2014, de manière à disposer des fonds en euros pour assurer le paiement en numéraire à Vivendi.

Ces contrats répondent aux principaux objectifs suivants :

Couverture des paiements d'intérêts et de principal à 5 ans et 8 ans en dollars américains :

Les contrats de swap de devises croisées ont pour objectif de couvrir le risque de taux de change euros/dollars américains associé aux paiements d'intérêts et au remboursement du nominal à effectuer en dollars américains pour les emprunts obligataires et les emprunts bancaires. Conformément à ces contrats de swap, la Société échangera des montants en euros pour les montants en dollars américains à verser à chaque date de paiement d'intérêts semi-annuelle ou trimestrielle, sur la base d'un taux de change de 1,00 € = 1,3827 \$.

Les contrats de swap pour les emprunts obligataires couvrent les paiements d'intérêts à compter des premiers versements semi-annuels, le 15 août 2014, et jusqu'au 15 mai 2019 pour les Obligations Dollar 2019 (derniers versements), 15 mai 2022 pour les Obligations Dollar 2022 (derniers versements) et les Obligations Dollar 2024. Les contrats de swap pour les tirages en dollars américains au titre des prêts bancaires couvrent les paiements d'intérêts entre les premiers versements trimestriels à effectuer à compter du 30 juillet 2014 et jusqu'au 21 mai 2019.

La Société a aussi couvert par ces contrats de swap le montant de principal de ces emprunts obligataires et emprunts bancaires en dollars :

- Le 15 mai 2019, Numericable-SFR paiera 1 736 millions d'euros et recevra 2 400 millions de dollars correspondant au principal des emprunts obligataires 2019, paiera 870 millions d'euros et recevra 1 203 millions de dollars correspondant au principal du prêt bancaire, même si celui-ci a une maturité en mai 2020.
- Le 15 mai 2022, Numericable-SFR paiera 2 893 millions d'euros et recevra 4 000 millions de dollars correspondant au principal des emprunts obligataires 2022, paiera 994 millions d'euros et recevra 1 375 millions de dollars correspondant au principal des emprunts obligataires 2024, même si celui-ci a une maturité en mai 2024.

Il est à noter que les contreparties de Numericable-SFR aux contrats de couverture bénéficient d'une clause de réalisation anticipée au bout de cinq ans (soit en Mai 2019) pour les contrats de couverture à 8 ans, i.e. concernant les intérêts et principaux des emprunts obligataires 2022 et 2024 en dollars. Ces dernières, unilatéralement, peuvent dénoncer le contrat de couverture trois ans avant sa maturité et faire payer par Numericable-SFR ou payer à Numericable-SFR (selon les conditions de marché à cette date) la soulte du contrat.

Couverture des paiements d'intérêts basés sur le LIBOR :

En plus des deux objectifs décrits ci-dessus, les instruments de couverture permettent de convertir son exposition LIBOR pour les tirages en dollars américains au titre du Prêt à Terme, en exposition EURIBOR. Le risque de la Société n'est cependant pas entièrement couvert, puisque les tirages en dollars américains, au titre du Prêt à Terme, portent intérêt au taux LIBOR augmenté d'une marge, sous réserve d'un plancher de 0,75 % sur le LIBOR, tandis que les contrats de swap n'incluent pas ce plancher.

Les contrats de swap pour les tirages en dollars américains au titre du Prêt à Terme couvrent les paiements d'intérêts à compter des premiers versements trimestriels à effectuer le 30 juillet 2014 et jusqu'au le 21 mai 2019.

Sûretés et garanties :

Les contrats de swap décrits ci-dessus sont garantis et bénéficient des mêmes sûretés que celles consenties au titre des emprunts obligataires et bancaires.

Juste valeur des instruments dérivés :

La juste valeur des instruments dérivés contractés par la Société pour couvrir le risque de change sur les dettes bancaires et obligataires émises en USD s'élève à 911 millions d'euros au 31 décembre 2014.

4.15. Valeurs mobilières de placement

A la clôture de l'exercice, elles représentent 11 millions d'euros et correspondent principalement à des OPCVM monétaires.

4.16. Résultat financier

Le résultat financier est décomposé comme suit :

Nature – montants en K€	31/12/2014
Intérêts du financement	(299 673)
Intérêts des prêts intragroupes	(60 411)
Charges de SWAP	(1 956)
Divers	(2 333)
Charges financières	(362 418)
Intérêts des prêts intragroupes	40 642
Produits de SWAP	14 433
Divers	10 763
Produits financiers	65 838
Résultat Financier	(296 580)

4.17. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est décomposé comme suit :

Nature – montants en K€	31/12/2014
Frais liés à la mise en place des nouveaux financements	(221 724)
Frais liés à l'acquisition de SFR	(39 570)
Divers	(567)
Charges exceptionnelles	(261 862)
Refacturation aux filiales d'une partie des frais liés à la mise en place des nouveaux financements	14 303
Divers	711
Produits exceptionnels	15 014
Résultat exceptionnel	(246 848)

4.18. Résultat par action

	2014	2013
Résultat par action, exprimé en euros	(3,04)	(0,01)

Le tableau ci-dessous indique le résultat net utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

(en milliers d'euros)	2014	2013
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action - de base	(549 772)	(1 626)
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>		
Plan d'options de souscription d'actions (a)	-	-
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action - dilué	(549 772)	(1 626)

Le tableau ci-dessous fournit le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

(nombre d'actions)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	181 038 305	115 271 326
<i>Effet des instruments dilutifs:</i>		
Plan d'options de souscription d'actions (a)	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et dilutives	181 038 305	115 271 326

(a) Les différents plans d'options de souscriptions d'actions accordées à fin 2014 (8 192 998 options) sont non dilutifs compte tenu de l'évolution du cours de l'action entre les dates d'attribution et la date de clôture de l'exercice et de la valorisation des plans.

Se référer aux comptes consolidés de Numericable-SFR pour le calcul du résultat par action du Groupe.

4.19. Transactions entre parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198-11° du code de commerce.

4.20. Effectif

A la clôture de l'exercice, Numericable-SFR comptait 16 salariés (contre 3 salariés à la clôture de l'exercice précédent).

4.21. Résultat fiscal

Le résultat fiscal de Numericable-SFR au titre de l'exercice 2014 est une perte de 533 millions d'euros.

Le résultat d'ensemble dégagé au titre de la nouvelle intégration fiscale mise en place courant 2014 au niveau de Numericable-SFR est une perte de 609 millions d'euros.

Numericable-SFR a comptabilisé au titre de cette intégration, un produit d'impôt de 10.8 millions d'euros correspondant à l'économie d'impôt du Groupe allouée à Numericable-SFR.

Numericable-SFR bénéficie par ailleurs d'un déficit fiscal propre (pré intégration) de 16.2 millions d'euros.

4.22. Risques de marché

Risque de change

Le risque de change de la Société concerne les émissions obligataires et emprunts bancaires libellés en dollars (y compris les émissions souscrites initialement par une filiale et faisant l'objet d'un prêt intragroupe).

Les émissions d'emprunts en dollars du Groupe ont été intégralement couvertes par des instruments dérivés via la mise en place de cross-currency swaps. Le tableau ci-dessous présente l'incidence des opérations de couverture sur la dette initiale avant et après couverture.

	Montants à l'origine, exprimés en millions	Position initiale		Instrument de couverture		Position finale	
		en devises	en euros	en devises	en euros	en devises	en euros
	Devise						
Obligations 2019	USD	(2 400)	-	2 400	(1 736)	-	(1 736)
Obligations 2022	USD	(4 000)	-	4 000	(2 893)	-	(2 893)
Obligations 2024	USD	(1 375)	-	1 375	(994)	-	(994)
Emprunt 2020 (« refi »)	USD	(1 394)	-	1 394	(1 008)	-	(1 008)
Emprunt 2020 (« non refi »)	USD	(1 206)	-	1 206	(872)	-	(872)
Total passifs		(10 375)	-	10 375	(7 503)	-	(7 503)

Analyse de la sensibilité au risque de change

Au 31 décembre 2014, une variation instantanée de 10% de l'euro par rapport au dollar, aurait, à raison des actifs et passifs inscrits au bilan, un impact non significatif sur le résultat de change de la Société compte tenu des instruments de couverture souscrits par la Société. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables et en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes.

Risques de taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques liés au taux d'intérêt principalement sur les emprunts bancaires levés en Mai 2014 qui supportent un taux d'intérêt variable. La Société limite ces risques en concluant, lorsqu'il le juge approprié, des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats de cap de taux.

Analyse de la sensibilité au risque de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité sur les flux d'intérêts pour les instruments à taux variable a été déterminée en tenant compte de l'ensemble des flux variables des instruments financiers. L'analyse est réalisée en supposant que les montants de dettes et d'instruments financiers au bilan au 31 décembre 2014 restent constants sur une année. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

Une augmentation (diminution) de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une augmentation (diminution) du coût de l'endettement d'environ 5 millions d'euros.

4.23. Entité consolidant les comptes de la société

Les comptes de Numericable-SFR sont inclus dans les comptes consolidés d'Altice SA, société cotée aux Pays-Bas.

5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1. Engagements liés aux emprunts obligataires et prêts à terme levés en mai 2014

Dans le cadre des emprunts obligataires et prêts à termes mis en place en mai 2014, un certain nombre de filiales du Groupe (Numericable SFR, SFR, Ypso France, Ypso Holding, Altice B2B France, NC Numericable, Numericable US LLC et Numericable US SAS, Completel et Ypso Finance) ont nanti certains actifs auprès des banques (titres de participation des sociétés du Groupe, comptes bancaires, prêts intragroupes, marques et fonds de commerce).

Par ailleurs, en cas de changement de contrôle (si une société autre qu'Altice ou affilié d'Altice venait à détenir plus de 51% de l'ensemble Numericable-SFR), Numericable-SFR devra proposer le remboursement de sa dette pour un montant équivalent à 101% du montant restant dû sur cette dernière.

Les emprunts obligataires prévoient également certaines restrictions qui limitent notamment la capacité de Numericable-SFR à :

- contracter ou garantir tout endettement additionnel, sous réserve d'un test de ratio de Levier Net Consolidé (le ratio est de 4,0x pour la totalité de la dette et de 3,25x pour les emprunts obligataires) ;
- réaliser des investissements ou d'autres paiements soumis à restrictions (y compris des dividendes);
- consentir des sûretés ;
- céder des actifs et des titres de capital de filiales ;
- conclure certaines transactions avec ses sociétés affiliées ;
- conclure des accords limitant la capacité de ses filiales à lui verser des dividendes ou le remboursement de prêts et avances intra-groupe ; et
- réaliser des opérations de fusions ou de consolidation.

5.2. Engagements liés à l'acquisition de SFR

Dans le cadre de l'acquisition de SFR, le Groupe a également pris un engagement de maintien de l'emploi pendant une durée de 36 mois à compter de juillet 2014.

Le rachat de SFR par Numericable a été assorti de certaines conditions par l'autorité de la concurrence :

- Le Groupe devra notamment ouvrir son réseau câblé aux opérateurs concurrents (fournisseurs d'accès à internet, MVNO) ;
- Le Groupe devra céder le réseau cuivre de Completel, opérateur à destination des professionnels (comme mentionné en Note 33) ;
- Altice, l'actionnaire majoritaire du Groupe, devra céder les activités de téléphonie mobile d'Outremer Telecom à La Réunion et à Mayotte ;
- Le Groupe s'est engagé à ne communiquer à Vivendi aucune information commerciale stratégique concernant les marchés sur lesquels ces deux groupes sont en concurrence, ou le deviendraient pendant la durée des engagements.

Ces engagements ont été pris pour une durée de cinq ans renouvelables une fois et leur application se fera sous la surveillance d'un mandataire indépendant agréé par l'Autorité de la concurrence.

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Offre de rachat des 20% d'actions de Numericable-SFR détenus par Vivendi

Le 18 février 2015, Numericable-SFR et son actionnaire majoritaire Altice ont déposé une offre ferme en vue du rachat de la participation de 20% détenue par Vivendi dans

Numericable-SFR, sur la base d'un prix par action de 40 euros, ce qui représente un montant total d'environ 3,9 milliards d'euros.

Le 27 février 2015, le Conseil de surveillance de Vivendi a approuvé l'offre de Numericable-SFR, conduisant aux accords définitifs relatifs au rachat de la participation de 20% détenue par Vivendi.

L'acquisition sera réalisée pour moitié par Numericable-SFR, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions assorti d'un paiement comptant et pour l'autre moitié par Altice.

L'accord entre Altice et Vivendi prévoit également que :

- (i) Vivendi versera à Numericable-SFR 116 millions d'euros en application de la procédure d'ajustement de prix convenue entre les parties au titre de l'acquisition de SFR (sur les 225 millions réclamés par le Groupe) ;
- (ii) Vivendi renonce définitivement au complément de prix éventuel de 750 millions d'euros qui aurait été dû par Numericable-SFR à Vivendi en cas d'atteinte d'un montant d'EBITDA - Capex au moins égal à 2 milliards d'euros au cours d'un exercice d'ici le 31 décembre 2024.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 238 239 490		18 148 305 247
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			956 137
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 238 239 490		18 149 261 384
TOTAL GENERAL	2 238 239 490		18 149 261 384

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS ETABLISST, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn.,matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			20 386 544 737	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			956 137	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			20 387 500 874	
TOTAL GENERAL			20 387 500 874	

PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		583 810		583 810
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		583 810		583 810
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		583 810		583 810
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		576 740 7 070		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations	5 486 038 387		5 486 038 387
Prêts			
Autres immobilisations financières	956 137	956 137	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 984 299	1 984 299	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	457 005	457 005	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	838	838	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 911 093	3 911 093	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	50 826 952		50 826 952
Débiteurs divers	495 523	495 523	
Charges constatées d'avance	79 340	79 340	
TOTAL GENERAL	5 544 749 573	7 884 235	5 536 865 339
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 485 394 663		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	9 464 744 769	159 537 010	1 981 800 466	7 323 407 293
Emprunts et dettes financières divers	2 990 969 453			2 990 969 453
Fournisseurs et comptes rattachés	26 092 212	26 092 212		
Personnel et comptes rattachés	1 537 457	1 537 457		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 812 270	5 812 270		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	314 866	314 866		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	422 176	422 176		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	255 197 317			255 197 317
Autres dettes	1 642 214	1 642 214		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	12 746 732 735	195 358 205	1 981 800 466	10 569 574 063
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 546 177 211			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2014

PRODUITS A RECEVOIR	2 343 859,69
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 889 193,90
41800009 FAE GROUPE	1 889 193,90
AUTRES CREANCES	454 665,79
43870000 PRODUITS A RECEVOIR - IJSS	837,94
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	453 827,85
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	2 343 859,69

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2014

CHARGES A PAYER	170 072 751,06
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	159 537 010,34
16884100 INTERETS COURUS - DETTE SENIOR	159 537 010,34
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	6 163 914,24
40810000 FNP DIVERS	92 487,55
40812000 FNP MANUELLES	6 071 426,69
AUTRES DETTES	392 214,00
41980009 AAE GROUPE	392 214,00
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 729 612,48
42820000 PROVISION CP	272 254,56
42821000 PROVISIONS RTT	5 606,07
42822000 PROVISIONS CET	5 738,81
42823000 PROVISION PRIMES ET BONUS	1 218 563,75
43820000 CHARGES - PROVISION CP	129 320,93
43821000 CHARGES - PROVISION RTT	2 466,67
43822000 CHARGES - PROVISION CET	2 715,61
43823000 CHARGES - PROVISION BONUS	514 523,85
43860000 ORG SOCIAUX - AUTRES CAP	64 853,26
43861000 ORGANIC	14 004,00
43863000 TAXE D'APPRENTISSAGE	39 309,44
43864000 FORMATION PROF CONTINUE	38 348,38
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	421 907,15
AUTRES DETTES	1 250 000,00
46860000 CHARGES A PAYER	1 250 000,00
TOTAL DES CHARGES A PAYER	170 072 751,06

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Quote-part Dividendes	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts accordés (souscrits) C/C débiteurs (créditeurs)	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
YPSO HOLDING SARL 3 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg	1 987 756 175 2 163 558 859	100	2 238 239 490 2 238 239 490	- -	- (126 124)
NUMERICABLE US SAS Tour Ariane, 5, place de la Pyramide 92 088 Paris La Défense Cedex	37 608 579 35 972 989	100	37 608 579 37 608 579	56 411 369 1 635 590	- (1 635 590)
SFR 1 Square Bela Bertok - 75015 Paris	3 423 265 598 6 924 505 855	99,99	11 465 805 391 11 465 805 391	4 725 590 807 21 079 023	9 518 882 068 1 920 454 485
SIG 50 1 Square Bela Bertok - 75015 Paris	50 039 925 46 025 335	100	49 999 995 49 999 995	51 157 406	- (4 013 298)
SFR PARTICIPATION 12 rue Jean-Philippe Rameau 93 634 La Plaine Saint-Denis Cedex	20 000 20 000	100	20 000 20 000	- -	- -
OMER TELECOM LIMITED 1 Portal Way, Londres, Royaume-Uni	34 398 598 88 463 668	100	249 365 664 249 365 664	- -	- 72 641
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
YPSO FRANCE SAS 10 rue Albert Einstein 77 420 Champs sur Marne	74 707 200 1 727 395 619	15,64	859 467 231 859 467 231	147 275 560 (127 078 898)	(42 311) (179 451 316)
AUTRES TITRES					

BMA

11, rue de Laborde - 75008 Paris

Tél. 33 (0) 1 40 08 99 50

Fax. 33 (0) 1 40 08 99 99

bma@bma-paris.com

www.bma-paris.com

